

POLITIQUE QUALITE DE LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Monsieur le Président du Conseil départemental, par sa déclaration de politique qualité, a souhaité optimiser le Système Management Qualité du Laboratoire Départemental d'Analyses de la Lozère (LDA 48), selon une approche « processus », conformément aux nouvelles exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17025.

L'administration générale des services s'engage à mettre en adéquation les ressources allouées avec ces objectifs pour une meilleure efficacité :

- matériels adaptés aux exigences analytiques et en adéquation avec les besoins,
- consommables et réactifs nécessaires, selon les besoins et de qualité analytique exigée,
- personnel compétent, acteur de la politique qualité, qui suit et suivra des formations spécifiques appropriées aux exigences analytiques.

L'ensemble de ces moyens permettra au LDA 48 de maintenir les accréditations COFRAC pour les divers programmes souhaités par ses différents partenaires.

Pour mener à bien ces tâches, en ma qualité de Directeur Général des Services, ^{je} m'engage à fournir tous les moyens nécessaires au développement du laboratoire

Je compte sur l'appui de la Direction du Laboratoire et l'implication de l'ensemble du personnel du LDA 48 car c'est ensemble que nous relèverons le défi de la Qualité

Je remercie chaque agent de prendre en compte ces orientations dans ses activités quotidiennes pour nous permettre chaque année d'améliorer notre fonctionnement et la qualité des prestations que nous proposons.

Pour le Président du Conseil départemental
Le Directeur Général des Services

Jérôme LEGRAND

